

JOURNAL DE LA COMMUNE DE PUY D'ARNAC

Janvier 2017

MEILLEURS VŒUX 2017

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS



Le mot du Maire

Le Maire Dominique PERRIER, les Adjoints Renée-Claire MENOIRE et Grégory QUINTANE, les Conseillers Municipaux, les agents communaux,

Adressent à tous les Puy d'Arnacoises et tous les Puy d'Arnacois leurs vœux de bonheur et de bonne santé pour l'année 2017, espèrent répondre du mieux possible à leurs attentes dans le respect de chacun, et souhaitent la bienvenue aux nouveaux arrivants.

La Nouvelle Organisation Territoriale à compter du 1^{er} janvier 2017

. La Communauté de Communes du MIDI CORREZIEN est créée par fusion des Communautés de Communes du Pays de Beynat, des Villages du Midi Corrèzien et du Sud Corrèzien avec extension à la Commune d'Altillac. Mr Alain SIMONET en est le Président. Les compétences seront définies prochainement.

. Le Syndicat mixte BELLOVIC est créé par fusion du Syndicat Intercommunal d'Équipement de la région de Beaulieu, du syndicat mixte BBM Eau et du Syndicat mixte des eaux de Roche de Vic. La principale compétence sera la gestion, (production et distribution) de l'eau et l'assainissement collectif ; d'autres compétences lui seront attribuées prochainement comme la voirie rurale. Mr Jacques BOUYGUES en est le Président.

. Notre Commune devient directement adhérente à la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze en lieu et place de la Communauté de Communes du Sud Corrèzien.

. Le CCAS de Puy d'Arnac est dissous. Ses attributions seront confiées au CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) dès qu'il sera créé et qui aura exclusivement la charge d'intervenir auprès des personnes ayant besoin d'une aide ponctuelle.

La Journée de Convivialité des Aînés

Nous avons choisi cette année d'offrir un repas aux aînés, organisé par la commune sur le compte « Fêtes et Cérémonie ». Cette invitation s'adresse aux personnes nées en 1952 ou ayant plus de 65 ans qui résident ou qui votent à Puy d'Arnac ainsi qu'à leur conjoint, compagnon ou compagne ayant 65 ans et plus, aux conseillers municipaux, aux religieux qui officient à Puy d'Arnac. La participation financière des conjoints, compagnons ou compagnes de moins de 65 ans sera versée directement à l'Association sportive des écoles (Caisse des Ecoles).

Un cadeau sera offert aux personnes de plus de 75 ans qui ne seront pas présentes, ainsi qu'aux personnes nées en 1952 ou ayant plus de 65 ans, malades ou handicapées. Aucun repas ne sera apporté au domicile.

Ce repas aura lieu le dimanche 5 mars 2017 à midi.

Les activités du Conseil

Autour de l'Ecole

. Le R.P.I. de Nonards-Tudeils-Puy d'Arnac accueille 40 élèves à Puy d'Arnac et 42 à Nonards ; soit 2 classes à Puy d'Arnac et 2 classes à Nonards.

En septembre 2016, 9 élèves de 3 ans sont entrés en maternelle et 2 de 2 ans.

. La garderie est entièrement gérée sur notre Commune par Evelyne PERRIER avec la participation de Valérie MONANGE une heure le soir. Les enfants peuvent désormais être accueillis dans les locaux rénovés et/ou neufs donnant accès sur la cour de l'école.

. Le repas de midi, de grande qualité, est préparé sur place par Valérie MONANGE.

. Les activités périscolaires du jeudi et vendredi soir sont encadrées par Nadine MICHEL et Céline LISSAJOUX (le vendredi uniquement) pour les plus jeunes, et par Evelyne et Valérie pour les plus grands.

Ces activités périscolaires s'inscrivent dans le cadre d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Trois des quatre personnels encadrant viennent d'obtenir le BAFA (tout ou partie). Ce diplôme d'animation apporte un plus à la qualité de la prestation de cette équipe.

. Les travaux sur l'école sont achevés. Ces locaux rénovés et/ou neufs sont clairs, colorés et accueillants. Ils concourent à une meilleure formation de nos enfants.

Le préau fermé et chauffé est maintenant disponible, hors temps scolaire, pour d'autres usages : par exemple pour les associations de la Commune.

. Merci à toute l'équipe, personnels et enseignants pour leur implication, et la qualité de leur prestation pour notre école.

Autour de notre Commune

. La réfection de la voûte d'entrée de l'Eglise a été réalisée par Omar ZAHIR, notre agent d'entretien qui a plâtré et enduit cette voûte, rénové et peint la partie gauche en entrant. Merci à J.Jacques MARTIN pour son aide gracieuse pour recréer la structure en bois du plafond. L'entrée de l'Eglise est maintenant solide et claire.

. L'accessibilité de l'Eglise et du Cimetière ancien est en cours de réalisation par une rampe amovible, tout comme le local WC de La Cafouillère pour des travaux sur le lavabo.

. Les travaux de rénovation de la Mairie, de la Cantine et du WC public sont en cours de réalisation. Lorsqu'ils seront achevés, tout le bâtiment MAIRIE – ECOLE sera isolé, moins consommateur d'énergie et conforme aux exigences d'accessibilité et d'évacuation, et de prévention des risques d'incendie.

. Les nids de poule ont été, comme d'habitude, suivis par nos soins, avec deux camions d'enrobé.

. L'archéologue, Dimitri PALOUMBAS a mis en évidence des traces d'occupation de La Cafouillère dans une époque reculée, sans pour autant pouvoir dater exactement. Ces travaux sont relatés dans un dossier à la Mairie. Merci à Georges MENOIRE pour son aide gracieuse, qui avec sa pelle mécanique a permis de creuser et de recouvrir ces vestiges anciens.

. Le défibrillateur, pour intervenir auprès de personnes ayant un malaise cardiaque, est à disposition sur la place de l'Ecole, contre le local WC. Une formation pour son utilisation a eu lieu, une autre devrait arriver.

. Le lampadaire détérioré dans le village de Laudubertie a été remplacé, ainsi que les pierres et la gouttière sur la maison d'habitation.

. La bouche d'aspiration, couleur bleue, installée à La Marboutie, est maintenant opérationnelle et à disposition des pompiers. Elle permettra de siphonner très rapidement notre château d'eau de La Cafouillère qui sert maintenant exclusivement de réserve incendie. Nous accéderons à ce château d'eau par notre terrain en contre bas, terrain cédé par Marie-Aimé RECOUDIER.

. Les fuites d'eau intempestives et trop fréquentes ont amené la SAUR à refaire la conduite d'eau potable dans le Village de Bonneval. A cette occasion, il a été mis en réserve des fourreaux pour l'électrification, l'éclairage public et le téléphone.

. Une nouvelle tondeuse/débrousailluse remplace le mini-tracteur obsolète et accidenté.

. La rénovation en peinture entre deux locations à la Marboutie a été réalisée par Omar.

Quelques projets pour 2017

- Gérer informatiquement le Cimetière
- Titulariser Valérie MONANGE sur son poste
- Consolider le Contrat d'Omar ZAHIR vers un C.D.I.
- Finir les travaux MAIRIE-ECOLE
- Intervenir sur les chemins ruraux empierrés les plus accidentés.

- Entretien des chemins ruraux et communaux goudronnés, mais nous ne connaissons pas à ce jour ce qui sera réalisé en 2017, suite à la nouvelle organisation territoriale.
- Baliser et entretenir les deux chemins pédestres existants voire un troisième.

Quelques informations

- **DECES** : Nous avons le regret de voir disparaître plusieurs de nos concitoyens.
Gaby FORSTER - Marie-Jeanne SOUBRIE - Jean PEREZ - Marie-Antoinette MARBOT –
Paulette QUIE - Anne-Marie TRONCHE
- **MARIAGES** : aucun
- **NAISSANCES** : Nous avons le plaisir d'accueillir : Elhylann CHASSAL - Romarin COUE

Le recensement a permis d'enregistrer une légère augmentation de la population ; en janvier 2017, l'INSEE l'a estimée à 280 habitants.

Le nombre de votants est de 227 sur la liste générale, et 19 sur la liste complémentaire.

L'équipe Municipale a choisi de ne pas augmenter les impôts en 2016 malgré une autre baisse des dotations de l'Etat mais de s'impliquer et de s'investir pour mener à bien tous les projets communs.

Le local de l'agent d'entretien a été transféré sous la salle polyvalente.

Les enfants ont reçu en cadeau de Noël des jeux pour l'école, des coussins et une mini-chaîne pour la garderie.

Les jeux dans la cour de l'Ecole seront très bientôt installés (nouvelle balançoire, poutre, « bascule » à ressort).

Un MERCI aux associations et à tous les bénévoles, notamment au Foyer Culturel, pour leur implication et leur dynamisme dans les activités qu'ils conduisent.

La MAIRIE est ouverte le lundi jusqu'à 18h30 et le jeudi jusqu'à 17H30.



Photos de Mr Michel DAUPHIN